



Assistance Humanitaire Internationale (A.H.I.)
Chemin de Montmajou – F-34370 CAZOULS-LESBEZIERS
christian@christiandelagrance.com - www.assistancehumanitaire.org
Déclarée sous le n° W343004059 - Préfecture de l'Hérault - EORI : FR 50738834600011

Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'ASSISTANCE HUMANITAIRE INTERNATIONALE (AHI)

Du samedi 5 avril 2025, à 15h00
Ancien centre de loisirs "Les petits loups" - Rue du Dabaladou - 34480 AUTIGNAC

Les membres de l'association A.H.I., se sont réunis en Assemblée Générale le **samedi 5 avril 2025 à 15h00** à l'ancien centre de loisirs "Les petits loups" à AUTIGNAC, après que tous les membres de l'Association aient été régulièrement convoqués au moins 3 semaines avant la date de ce jour.

Christian DELAGRANGE, en qualité de président de l'association, préside l'Assemblée et Mélissa VANWANGHE est nommée secrétaire de séance.

En préambule de la tenue de l'Assemblée Générale, le président et la secrétaire de l'Assemblée Générale ont procédé à la certification de la feuille de présence.

A l'Assemblée Générale de ce jour, **91** membres à jour de cotisation étaient présents et/ou représentés (**45** membres présents et **46** procurations) sur **140** membres adhérents d'Assistance Humanitaire Internationale.

Le quorum fixé par l'article 11 des statuts est atteint ; soit la présence à l'Assemblée Générale d'au moins un quart des membres en exercice, le vote par procuration étant admis.

Les procurations reçues se prononcent unanimement pour un vote positif sur l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour et sont donc soumises au vote, à savoir :

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale de 2024
2. Approbation des comptes de 2024
3. Compte rendu des derniers projets
4. Projets en cours
5. Questions diverses

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale de 2024

Le président demande aux membres présents si d'éventuelles remarques sont à porter sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale relative à l'année 2024 qui s'est tenue le dimanche 10 mars 2024 à Autignac.

Aucune modification n'ayant été demandée, le président soumet celui-ci au vote.

N'ayant constaté aucune abstention, ni vote contre, **le procès verbal 2024 est approuvé à l'unanimité.**

2. Approbation des Comptes de Trésorerie de 2024

Yves Fouquet, Trésorier d'AHI, présente le rapport financier de l'année 2024 :

➤ PRESENTATION DU BILAN :

Il n'y a rien de particulier à dire sur le bilan d'AHI dans la mesure où nos ACTIFS sont quasi nuls car nous ne possédons rien, si ce n'est notre disponibilité financière que je vous présenterai plus tard et le matériel valorisé, stocké à Autignac et Montagnac. Quant à notre PASSIF il se résume à notre compte de résultat que je vous présente en suivant.
Le bilan de 2024 s'élève à **185 605.13 €**

(Y compris la valorisation de notre stock de Montagnac & Autignac : 2 500 €)

➤ PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT :

COMPTE D'EXPLOITATION 2024

Charges d'exploitation

Achat marchandise stockée	
Matière consommable	- 868 €
Achat matériel à caractère humanitaire	- 11 361 €
Carburant lubrifiant	- 678 €
Fournitures entretien	- 50 €
Entretien réparation véhicule, mobilier	- 1 450 €
Achat prestations à caractère humanitaire	- 39 323 €
Transport marchandises & conteneur	- 4 859 €
Voyages déplacements artistes hors A.H.I	
Frais de missions membres A.H.I	
Aide aux personnes	
Autres charges, impôts et taxes	- 1 280 €
Subvention sur projet humanitaire soutenu par AHI	
Frais bancaires et de virements	- 461 €
Assurances véhicules et autres	546 €
Cotisation, dons, Association partenaire	
Eau gaz électricité	- 350 €
Frais postaux	- 143 €
Achat travaux, prestation	
Frais Autoroute transport matériel	- 216 €
Location véhicule transport matériel	
TOTAL DES CHARGES	- 60 493 €

Comptes de 2024 à valider lors de l'AG de 2025

Produits d'exploitation

Vente de marchandise	3 571 €
Subvention reçue sur projets	19 927 €
Subvention fonctionnement	
Cotisations adhérents	6 600 €
Dons reçus hors projets	20 816 €
Recette activité annexe spectacles	3 639 €
Recette activités annexe repas et autres	625 €
Dons reçus sur projet	4 370 €
Produits d'exploitation	59 548 €

Résultat d'exploitation	- 945 €
--------------------------------	----------------

Produits financiers	3 773 €
---------------------	---------

TOTAL DES PRODUITS	59 548 €
---------------------------	-----------------

RESULTAT GLOBAL : 2 828 €

Le compte de résultat est un document de synthèse, faisant partie des états financiers et ayant pour fonction d'indiquer la performance de l'entreprise. Pour A.H.I, il permet de mesurer notre activité, le respect de nos statuts et notre indépendance financière. Notez le résultat positif de nos dépenses d'assurance dû à la prise en charge des dégâts causés au local d'Autignac (atténuation exceptionnelle de dépense).

Le rapport financier de 2024 fait ressortir une hausse de notre activité valorisée. Le niveau de dépenses est remonté à hauteur de : 60 493 €

Le compte de résultat fait apparaître un solde positif global à hauteur de : 2 828.41 €

Les dépenses s'élèvent à : **60 493.18 €** (42 631 € en 2023) pendant que les recettes s'élèvent à : **63 321.59 €** (68 906 € en 2023)

Nos dépenses globales sont en nette augmentation (+41.90%)

Nos recettes globales sont en baisse (-8.82%) comparativement à celles de 2023. Ces deux tendances conjuguées, conduisent au résultat global positif de ci-dessus.

Le résultat financier s'élève à **3 773.76 €** au 31/12/2024 dû aux seuls intérêts des livrets. Les intérêts de 2024 sont comptabilisés.

➤ **LES COMPTES D'EXPLOITATION**

Le résultat d'exploitation affiche un solde négatif de : **- 945.35 €**

Les dépenses d'exploitations s'élèvent donc à 60 493.18 €

Avec +17 863 €, nos dépenses sont en augmentation, ce qui témoigne d'une hausse de la valorisation des projets conduits en 2024 avec entre autres : le partenariat "La Fraiche Rosée" au Bénin, la Côte d'Ivoire, la Casamance.

Le poste principal, 65% de ces dépenses, est " **l'achat de prestation à caractère humanitaire**" (39 323 €).

Les dépenses de « **transport de marchandises** » (4 859 €), qui reflètent le nombre de conteneurs envoyés et de transport autres de marchandises au cours de l'année, représentent 8.03% des dépenses. Il est encore en baisse. On mesure le choix fait de ralentir l'envoi de conteneurs, face à l'augmentation exponentielle du coût de ceux-ci.

D'autant que c'est A.H.I qui supporte la totalité des frais inhérents à ces envois, sans demander aucune participation financière aux bénéficiaires en Afrique.

Pour information sur notre activité:

SUIVI PROJETS 2024

Libelle	Solde TOTAL du projet	Solde 2024
Bénin Conteneur	-78 673,26 €	-3 198,78 €
Tee-shirt	8 313,89 €	406,00 €
Ma verte Casamance Roman	1 880,02 €	1 581,91 €
Casamance cabinet dentaire	1 201,89 €	-185,40 €
Si Roujan m'était conté Livre	2 235,55 €	1 140,00 €
Jouets Noël	1 252,81 €	240,52 €
Côte d'Ivoire	-56 108,25 €	-12 204,00 €
La fraiche rosée Bénin	-28 659,37 €	-12 230,00 €
Vide grenier	1 005,00 €	625,00 €
Clôtures jardin femmes Casamance	-836,76 €	70,00 €
Séjour solidaire CCAS 2025	8 400,08 €	8 400,08 €

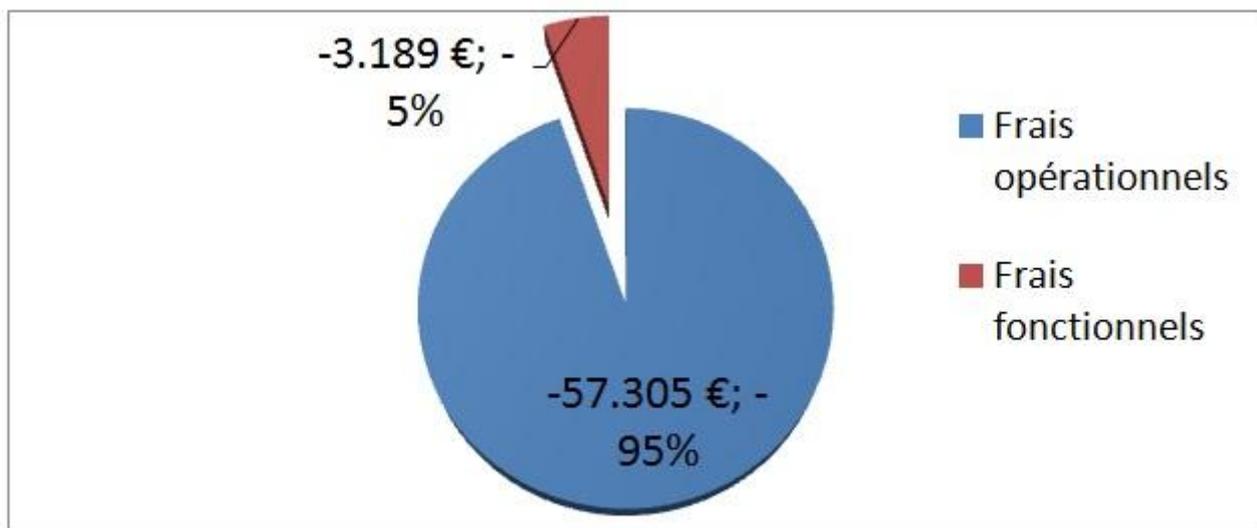
Nota: Ceci représente le SOLDE du projet soit : RECETTES affectées – DEPENSES affectées

Les autres postes opérationnels restent stables à l'exception d'**Achat de matériel à caractère humanitaire**" (11 361 €) qui progresse nettement. On retrouve dans ce poste les achats de jouets de Noël.

On trouve dans ce compte l'achat de la batteuse pour la Côte d'Ivoire (5 344 €) et des bureaux pour la classe du CFP d'Abéné (3 270 €).

La totalité des frais opérationnels, à caractère directement humanitaire, avec 57 305 €, est en augmentation. Ils représentent cependant 94.73% de nos dépenses. **Donc nos dépenses se sont bien réalisées sur l'action humanitaire.**

Nos frais fonctionnels, avec 3 189 €, représentent 5.27% de la totalité de nos dépenses. On retrouve l'impact de nos charges fixes, cependant ils affichent en 2024, une diminution de 1 877 €. Nous enregistrons dans ce poste la charge des frais administratifs et d'entretien du camion qui représente 2.40% (Nous avons supprimé les frais de location de véhicule).



Avec une hausse de notre activité valorisée, durant cette année 2024, les statuts d'A.H.I sont bien respectés et **la quasi-totalité de nos ressources est bien affectée à l'action humanitaire.**

Ramené à 10 € de recette, cela nous donne un ratio de 9.47 € de frais opérationnels pour 0.53 € de frais fonctionnels. Autrement dit, pour 10€ de collectés 9.47 € (8.81 € en 2023) sont utilisés directement dans l'action humanitaire. Cela nous ramène au ratio de 2022.

	2021	2022	2023	2024
Total des produits	49 097,54€	49 720,67€	66 025,49€	59 547,83€
Résultat stocké	- 265,61 €	- 24 761,67 €	23 394,82 €	- 945,35 €
Produit net	49 363,15€	74 482,34€	42 630,67€	60 493,18€
Charges opérationnelles	- 44 886,93 €	- 70 558,92 €	- 37 565,12 €	- 57 304,54 €
pour 10€ collectés : dépenses opérationnelles	- 9,09 €	- 9,47 €	- 8,81 €	- 9,47 €
pour 10€ collectés : dépenses fonctionnelles	0,91€	0,53€	1,19€	0,53€
	9,07%	5,27%	11,88%	5,27%

Les recettes d'exploitation sont à hauteur de 59 547.83 €.

Elles affichent une **baisse de 9.81%** par rapport à 2023 (66 025 €). Cette baisse serait bien plus importante (-32%) si n'y apparaissait pas la recette CCAS du séjour solidaire pour : 14 647 €

Le poste « **recettes activité annexes spectacles** » est en baisse avec 3 639 € (16 234 € en 2023). Il représente tout de même 6.11% de nos recettes.

La recette des **cotisations perçues** (6 600 €) est, en baisse sensible avec - 850 € par rapport à 2023. Elles représentent maintenant 11.08% de nos ressources d'exploitation. Nous enregistrons donc une baisse de l'équivalence cotisation. Il faut noter que ce poste ramené au montant de la cotisation individuelle nous donne 220 adhérents (248 en 2023).

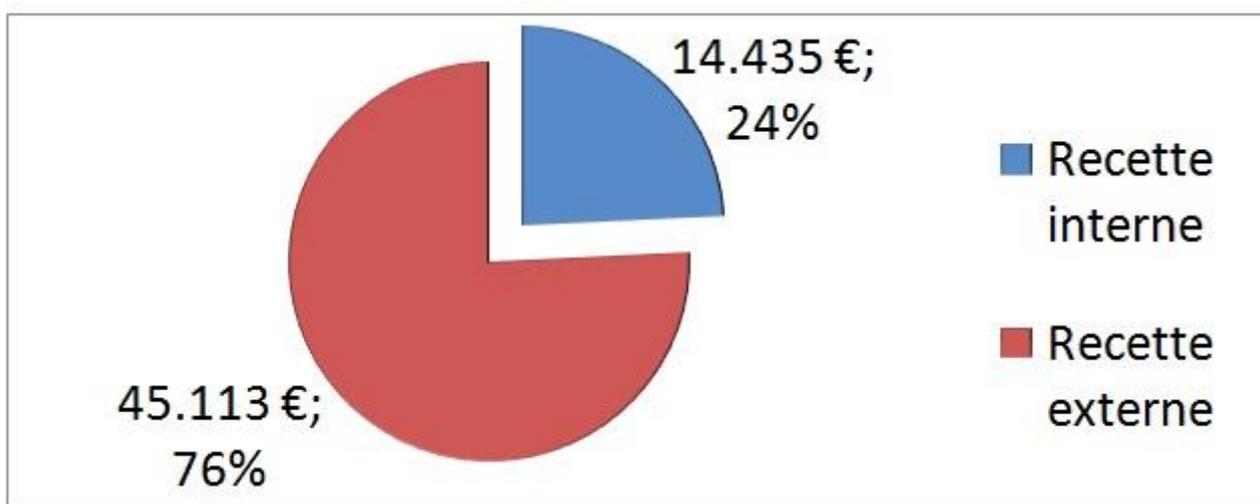
L'on mesure là l'action de rappel automatique auprès de nos adhérents que nous devons intensifier. **Cependant, nous restons en 2024 au dessus de 2022.** Nos adhérents/cotisants sont en moyenne, toujours entre 200 et 250 personnes.



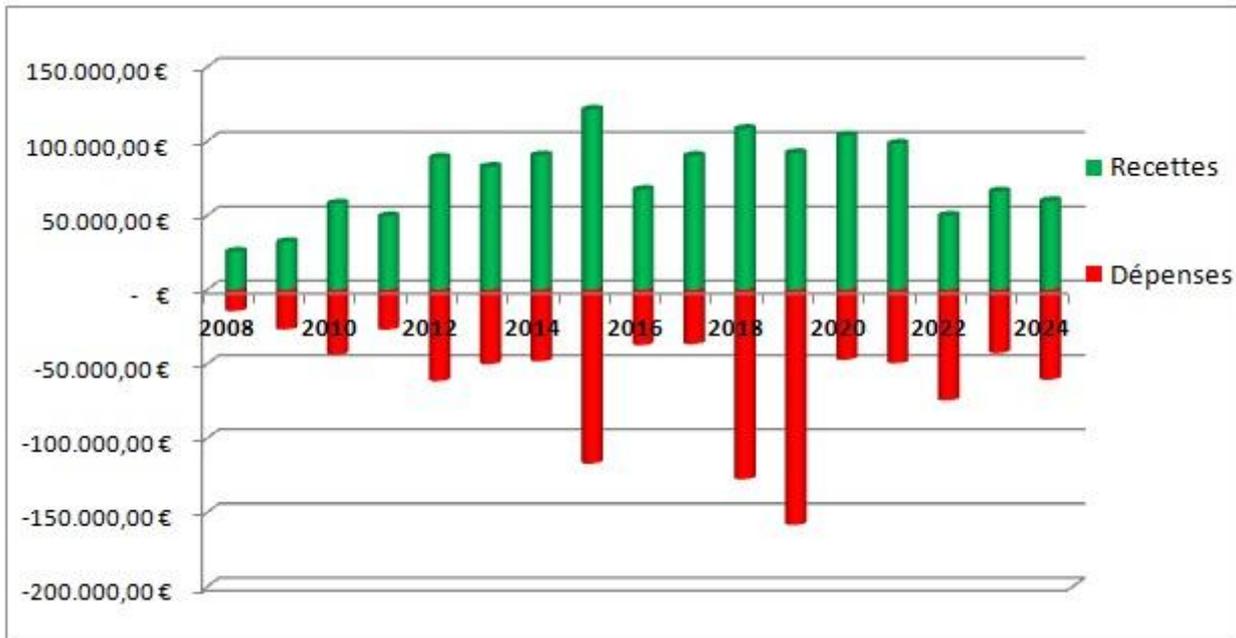
Le point noir reste toujours ces adhérents qui ne renouvellent pas leur cotisation d'une année sur l'autre. Des adhérents éphémères au nombre de **38 en 2023** et **34 en 2022**. Compensés en partie, comme chaque année, par les **13 nouveaux adhérents de 2024**. Nous avons là des marges de progression.

Les "**dons reçus, sur et hors projets**", s'élèvent à 25 186 € (contre 32 613 € en 2023). Ces deux postes représentent 42.30% de nos recettes. Il faut noter que toutes les sommes versées au-delà du montant de la cotisation (30 €) sont reportées dans ce poste. **Tous ces dons sont bien précieux pour AHI et ouvrent droit à un CERFA permettant d'en déduire 66% de ses impôts.**

Nos recettes internes, 14 435 € sont le reflet notre indépendance financière. Elles sont à la baisse. Ceci est accentué en partie par les subventions de la CCAS : (14 647 €) visant à financer le séjour solidaire de 2025, et 5 280 € de subvention sur le projet de construction de la classe au CFP d'Abéné, qui passent dans les recettes externes.



A l'inverse de nos dépenses qui ont augmenté, à la lecture de l'évolution de nos recettes, l'année 2024 marque **une baisse notable de nos rentrées financières.**



Il faut donc noter le déséquilibre entre nos recettes et nos dépenses (résultat négatif). Alors nous avons puisé dans nos réserves de trésorerie. **Cette situation, si elle n'est pas satisfaisante d'un point de vue trésorerie, nous a cependant permis de conduire de nouveaux grands projets.**

➤ LE BUDGET 2025

J'ai construit, afin de répondre aux obligations légales, un budget 2025 à hauteur de 127 700 €, qui est tout à fait relatif en fonction de l'actualisation de nos différents projets. Il est équilibré.

En conclusion, le bilan financier d'A.H.I est sain et les statuts de l'association sont parfaitement respectés. Et ceci même si nous devons retrouver un niveau de recettes bien supérieur. Notre activité humanitaire a marqué une belle hausse. Nos liquidités disponibles nous permettent d'envisager la suite de nos actions, avec une marge de sécurité non négligeable.

Pour tout renseignement complémentaire : tresorier.ahi@gmail.com

Le président remercie Yves FOUQUET de tenir à la perfection un des postes les plus ingrats d'AHI. Il remercie aussi tous les organisateurs de concerts AHI pour le mal qu'ils se donnent à la tâche, et qui apportent tant de bonheur par leur totale implication.

Le président soumet au vote le rapport financier de 2024. N'ayant constaté aucune abstention ni vote contre, le **rapport financier des Comptes de Trésorerie de 2024 est approuvé à l'unanimité.**

3. Compte rendu des derniers projets

Depuis la dernière AG, du 10 mars 2024, AHI a poursuivi ses actions, principalement au Bénin, en Casamance, en Côte d'Ivoire, au Népal (dans une moindre mesure) mais aussi en France.

➤ BENIN

Nous avons envoyé un premier conteneur en juillet dernier puis un en février de cette année à l'ONG BETHESDA, comprenant notamment une ambulance de type Secours Pompiers entièrement équipée et en excellent état, avec moins de 130.000 km au compteur.

Notre collaboration avec la Fraîche Rosée nous a permis de mener à bien deux projets :

- La construction d'une paillote VIP sur le centre de Santé de COCOCODJI, permettra aux patients de s'abriter en période de grandes pluies, avant de pénétrer dans les lieux de consultations et de soins, mais aussi de faire des campagnes de vaccinations dans un lieu abrité, autre que l'espace de soins, censé être un lieu aseptisé. Cette paillote a été inaugurée le 17 janvier 2025.
- La construction dans une école maternelle, à AZOHOUÈ CADA HOUGO, de nouvelles latrines (les anciennes étaient vétustes et insalubres). Elles ont été inaugurées le 14 février 2025
- La reconstruction de la Paillote du Centre de santé humanitaire Saint Michel Archange, de GLO DOMEGBO, dans

- la commune d'Abomey-Calavi a également été achevée.
- Un volume impressionnant de jouets, envoyés par AHI, ont été distribués à l'occasion de Noël, par la Fraîche Rosée et le LION'S CLUB de Cotonou, aidant ainsi des populations défavorisées et plus de 1000 enfants.
 - Des centaines de caques cyclistes ont été distribués pour la prévention des accidents (écoles, club de skate, etc.). Casques reçus en don par Sabrina et son **ASSOCIATION HUMANITAIRE SETOISE ET LANGUEDOCIENNE ALLIANCE MEDITERRANEE**.
 - De très nombreuses distributions de consommables médicaux viennent alimenter précieusement les unités de soins et autres hôpitaux.
 - Bertin Affognon a, quant à lui, apporté sa précieuse aide et conseils en supervisant tous les travaux sur le Bénin, mais aussi les dédouanements des conteneurs.

➤ FRANCE

Nous n'avons, une fois encore, envoyé que deux conteneurs en un an (mais tout de même plus de 150 m3 de dons envoyés), d'une part face à l'énorme augmentation des frais de transport qui fait suite à la crise énergétique et géopolitique, mais aussi préférant investir dans l'achat ou la fabrication des matériaux dans les pays aidés, permettant de donner de l'emploi localement.

Trois spectacles ont été donnés en 2024, remercions les organisateurs et artistes qui sont venus généreusement apporter leur contribution pour l'un d'entre eux. Également un don important qui se renouvelle depuis 3 ans, provenant d'une structure que je soutiens artistiquement : "Les Chanteurs de l'Espoir".

Nous regrettons cette année écoulée qui a vu disparaître de nombreux artistes qui nous soutenaient : PASCAL DANIEL, GILLES DREU, JEAN SARRUS (des Charlots), HERBERT LEONARD, mais aussi MICHEL SMOLARZ qui fut notre 1er webmaster bénévole. Saluons leurs mémoires pour leur générosité et leur courage.

Pour sa 4e année, l'opération « **Coup de pouce au Père Noël** » a apporté du bonheur aux enfants : nous avons pu aider, grâce à vous, de nombreuses structures hospitalières accueillant des enfants malades, tels l'hôpital de la Timone à Marseille, les CHU de Soissons et de Montpellier, Clermont l'Hérault, celui de Béziers, mais aussi et comme chaque année les associations sociales, les CCAS.

Vous avez tous vu ces actions sur les pages Facebook d'AHI que je publie tous les samedis à 11 heures et qui vous tiennent informer de nos nombreuses actions.

Toujours à l'écoute des gens en difficulté près de nous, nous avons entre autres, apporté de l'aide à une famille en difficulté à Bessan.

Suite à l'acte de vandalisme et aux dégradations que nous avons subis à Autignac, mon fils Clayton est venu installer gratuitement une alarme complexe et des caméras de télésurveillance. Les caméras et l'alarme ont été offerts en don, opération 0 € pour la trésorerie d'AHI à cette occasion.

Remerçons à présent remercier Francis Boutès, président de la Com Com des Avants Monts pour avoir mis à notre disposition ces magnifiques locaux bien plus confortables que le hangar, pourtant si indispensable, puisque complémentaire, de Montagnac. Merci également au soutien de son Maire, Yann Llopis qui, depuis près de 10 ans et sans jamais fléchir dans sa volonté de nous soutenir, est toujours à l'écoute de nos moindres demandes.

Des brocantes sont initiées par l'équipe d'AHI et ont pour but de rentabiliser financièrement des dons que nous ne pouvons pas envoyer par conteneur, la plupart du temps inadaptés aux besoins réels. Nos prochaines brocantes auront lieu les 8 et 29 mai 2025.

Des ventes de portes clés et de T-shirts, ont aussi permis des gains au profit d'AHI.

La vente du seconde tome d'Yves Fouquet « Abéné, ma verte Casamance » a aussi une belle recette à AHI, puisque tous les bénéficiaires lui reviennent.

Ensuite de nombreuses journées de tri (tout ce que nous recevons en dons n'est pas toujours ce que les populations aidées espèrent : vêtements tâchés, médicaments (interdits à l'envoi), consommables aux dates de péremptions dépassées. A ce sujet, il faut préciser que chaque consommable doit avoir au minimum 12 à 18 mois de validité lors de la réception dans nos locaux, les conditions strictes douanières ne nous permettent pas l'envoi d'articles en limite de validité. Autant noter qu'il nous faut remercier tous les bénévoles pour ces longues heures de tri et pour leurs déplacements géographiques, toujours à leur frais.

Mais avant ces tris et encartonnages, il nous faut souvent aller chercher les gros matériels. Cela a aussi un coût en carburants, autoroutes, mais aussi en temps humains. Ce sont souvent les mêmes qui prennent le camion pour de longues heures de trajet et nous ne vous cachons pas que les volontaires à rejoindre l'équipe sont les bienvenus.

L'occasion nous est encore donnée de remercier toutes les personnes généreuses qui nous envoient les colis à leur frais, à l'instar de Nadine en Belgique : des fournitures d'hygiène, fournitures scolaires et ce, tout au long de l'année, c'est une magnifique chaîne généreuse et humaine qui nous est très précieuse et indispensable à laquelle vous participez.

A noter aussi de gros dons de layettes bébés de Tricotine, d'Arlette d'Amiens, de Roselyne du Gers avec ses splendides fabrications artisanales, des dons de vêtements sportifs, des cartons entiers de fournitures scolaires et produits d'hygiène de nos amis Vosgiens Nadine et Alain Dupon, et bien d'autres, car la liste est longue. Mais aussi pour de nombreux dons financiers, chaque année plus importants et si précieux qui nous permettent toutes ces aides.

➤ NEPAL

De nouveau cette année, grâce aux élèves de seconde de Mme Katherine Gavril du collège privé d'Antony, nous avons permis à CATALANES/NEPAL et **NAMASTE CHILDREN NEPAL** à Katmandou, de continuer à soutenir l'orphelinat en équipant de nouveaux enfants. Mais aussi, ses élèves permettent une aide à l'enfance au Bénin, conduite par l'équipe de la Fraiche Rosée et son président, Célestin Kodo.

➤ AIDE AUX SINISTRES DE VALENCIA

Une opération a été conduite à Villeneuve les Béziers avec Mme Gimenez. Nos dons ont été chargés dans un camion à destination des sinistrés de la région de Valence.

➤ REPUBLIQUE DOMINICAINE

Pour une 2^e année, nous avons fourni des consommables médicaux à l'association LUSYGAAU SANS FRONTIÈRES qui ont été distribués à l'hôpital de la Romana.

➤ UKRAINE

L'aide à la population Ukrainienne s'est poursuivie grâce à l'OASJ et une formidable équipe à Perpignan. Envoi d'un 18 tonnes sur Telatyn, en Pologne pour l'Ukraine avec du matériel médical, des lits et des consommables. La Paroisse Bonne Nouvelle a payé le transport avec un don de 1835 € reçu par les quêtes.

➤ CASAMANCE

- Construction d'une salle de classe au Centre de Formation Professionnelle à ABENE (du CAP au BTS) dans la section horticulture : notre principal partenaire la C.C.A.S de l'énergie a validé notre demande de subvention sur ce beau projet de construction d'une classe au CFP d'Abéné. Celle-ci s'est ajoutée aux fonds versés par l'OASJ. Le complément a été apporté par les fonds propres d'A.H.I. Le budget bouclé, le projet a pu démarrer.

25 tables-blancs ont été fabriqués par un menuisier, un artisan local. AHI préfère, quand c'est possible, faire fabriquer sur place. Ceci représente un apport économique non négligeable pour le village et donne du travail à quelques jeunes en apprentissage.

Lors de leur mission AHI en janvier 2025, Sylvie et Yves ont pu vérifier ces meubles scolaires ainsi que le chantier de la salle de classe.

Ce 14 février 2025 dernier, en présence du chef de quartier, du chef de village, du directeur du centre de formation, d'Yves FOUQUET représentant d'A.H.I, la classe flambant neuf est inaugurée. Les personnes présentes ont pu d'abord voir le coin extérieur qui servait de classe, puis les deux élèves les plus jeunes du centre et la plus jeune des participants au séjour solidaire CCAS/AHI ont symboliquement franchi la porte de la nouvelle et belle classe. Un projet rondement, méthodiquement, mené par A.H.I ! Un grand MERCI à **Seny SOUANE** qui aura été les yeux, les oreilles, et le porte monnaie d'A.H.I sur place.

- Séjour solidaire 2025 : C'est ce 10 février que le groupe d'agents des industries s'est envolé pour la Casamance. Il était encadré par Sylvie et Yves, tous deux membres d'AHI. Ce séjour solidaire AHI/CCAS Energie, a pu emporter quelques 170 kg de fournitures scolaires en direction de trois écoles de Casamance. Un grand merci à tous les généreux donateurs de tous ces crayons, cahiers, stylos... Sans eux rien ne serait possible.

Les 11 participants ont également peint un bout de la façade d'entrée du CFP d'Abéné. C'est durant ce séjour que la nouvelle classe a été inaugurée. Né de la collaboration financière entre le CCAS de l'Energie et AHI, il a tenu toutes ses promesses. Qui sait... peut être une nouvelle édition en 2026 !

- Jacques Taillefer, dentiste, fait des soins et s'investit sur place, étant appelé dès que l'on récence un dysfonctionnement. Il organise des campagnes d'hygiène buccale dans les écoles. Il autofinance toutes ses opérations.

➤ COTE D'IVOIRE

a. Contrôle des installations AHI :

- L'école primaire : les locaux sont dans un bon état général ; manque un peu de propreté (papiers et plastiques jetés dans la cour et non ramassés). AHI a acheté 8 poubelles et instruit les encadrants sur l'hygiène et la propreté. Mr Dosso, représentant d'AHI Côte d'Ivoire effectuera des contrôles mensuels.
- La maternité est dans un état irréprochable. La cheffe sage-femme a déjà changé trois fois de personnels d'entretien qui ne correspondaient pas à ses attentes.
- Le dispensaire est quant à lui dans un piteux état : portes cassées, vitres cassées, climatisation non nettoyée, murs, sols et portes sales, instruments médicaux non lavés et poussiéreux, moto de l'infirmier garée dans la salle d'attente, etc.

AHI a mis en place un grand nettoyage de ce dernier avec la mise en garde du respect du don. Une réunion a été effectuée avec tous les responsables de la localité, il a été établi un contrôle mensuel sur l'installation.

b. Construction de latrines et clôtures pour l'école primaire

- Construction de latrines : la fosse septique a été creusée à la main dans la roche pour une profondeur de 4 m sur 3 m de large et 4 m de long. Trois semaines de dur travail en pleine période de saison sèche. La réalisation n'est pas encore terminée et devrait s'achever après le Ramadan.

- Réalisation de la clôture de la maternelle : après étude sur le terrain et économisant sur les devis (renégociation), nous avons décidé, pour le même budget, de clôturer l'ensemble du groupe scolaire. Les matériaux ont été achetés et la réalisation se fera après le Ramadan.

Le coût total des latrines et de la clôture s'élève à 5600 € totalement financé par AHI.

c. Préparation des chantiers ESF

Il y a 3 ans, AHI avait fait un dossier à "Électriciens sans frontières" pour la pérennisation de l'électricité sur le centre de santé et l'école primaire. Ce dossier avait été accepté mais il fallait trouver les fonds d'un montant de 90 000 €.

Cette année, du 6 au 26 mars, ESF est enfin sur place et réalise les travaux demandés et plus encore, puisqu'ils instruisent du personnel sur place, garantissent les installations sur 10 ans, et refont de surcroît toute l'installation électrique du centre de santé et de deux classes pour les cours du soir pour adultes.

AHI et les jeunes du village ont nettoyé et nivelé les terrains, et ont construit un local pour recevoir les onduleurs et les batteries.

d. Contrôle de la ferme et agrandissements

Une décortiqueuse à riz et maïs a été achetée l'année dernière. Elle a réalisé un profit de 44 sacs de 130kg de maïs et 22 sacs de riz de 130kg. Le carnet d'adresses s'est étoffé grâce au "bouche à oreille" et nous n'avons pas pu répondre à toute les demandes. Un planning a été conceptualisé pour l'année prochaine.

Le maïs servira à la nourriture des poules pondeuses et le riz vendu à moindre coût pour les plus nécessiteux.

Nous avons perdu les 150 poules, suite au virus de la grippe aviaire. Avec le bénéfice des œufs vendus, nous avons pu acheter 300 nouvelles poules. Nous construisons un poulailler sur 1000 m² de terrain arboré à l'extérieur du village.

Une couveuse d'une capacité de 120 œufs a été achetée.

Le cheptel des brebis a légèrement diminué (mortalité due à une mauvaise alimentation).

Les chèvres ont augmenté et les 57 canards seront vendus et remplacés par des pintades.

e. Distribution du matériel scolaire

Trente kilos de matériel scolaire ont été remis à l'ADG (association pour le développement de GBOGOLO). Celui-ci sera distribué au collège pour la rentrée scolaire de septembre 2025.

4. Projets en cours

➤ FRANCE

Comme l'année dernière et compte tenu de l'envolée des tarifs maritimes et terrestres, des frais de douane dans les ports d'arrivée et de l'impossibilité des structures aidées à participer au montant de ces frais, nous avons décidé de nous limiter à l'envoi d'un, voire deux conteneurs par an, en sélectionnant les dons les plus nécessaires : matériel médical de pointe, consommables médicaux et pour combler les vides, des articles d'hygiène, des vêtements de premiers âges, etc.

Il est en effet devenu plus attractif d'acheter ou de faire fabriquer sur place. Prenons pour exemple les bureaux scolaires qui, de plus, permettent de faire travailler l'artisanat local.

Bien sûr, le Coup de pouce au Père Noël va continuer à exister pour offrir un sourire à tous les enfants malades, défavorisées de France ; mais aussi et plus que jamais, grâce à un stock très important de jouets de seconde vie mais en parfait état, au Bénin ou ailleurs.

Une nouvelle croisière AHI est programmée en janvier 2026 en République Dominicaine. Chaque participant peut apporter une valise de produits d'hygiène et scolaires afin d'aider la population.

Nous accueillons trois nouvelles personnes au sein de notre C.A. : Réjane, Norbert et Rosy.

➤ BENIN

Le projet, très onéreux, d'une maternité est en cours. Projet qui ne pourra se faire qu'avec l'obtention d'une subvention conséquente. L'équipe A.H.I est à la manœuvre pour déposer des dossiers...

Nouvelles distributions du dernier conteneur de 76 m³ de matériels et consommables médicaux. Notamment les 5 m³ de cartons des Sœurs Saint Augustin que nous avons accepté d'acheminer gracieusement, mais aussi des équipements pour le centre d'Hévié de Patricia et de la Fraîche Rosée, etc.

➤ CÔTE D'IVOIRE

Les projets retenus précédemment par Eddy vont continuer à évoluer et d'autres vont voir le jour.

- PROJET KAVALA : Une demande nous a été transmise par notre responsable AHI sur le site en vue d'une construction d'une école primaire de 3 classes et d'un bureau dans un village situé à une dizaine de kilomètres de Gbogolo. Le devis de 25 000 € a été réalisé et a été voté à l'unanimité par le CA présent lors de cet AG. Celui-ci pourrait commencer début mai pour pouvoir accueillir les élèves à la rentrée.

- Inspections mensuelles des locaux installés par A.H.I
- Trouver des pèse-bébés et lampes chauffantes
- Construction d'un magasin de stockage
- Location d'une ferme pour les plantations éloignées
- Achat de terres supplémentaires en autofinancement
- Construction d'un site E-commerce (du producteur au consommateur)

Tout ceci se réalise sur des fonds privés au profit des populations et supervisé par A.H.I.

5. Questions diverses

Aucune question n'a été posée à la fin de cette assemblée générale.

Remercions la présence du maire d'Autignac : Mr Jean-Claude MARCHI et du maire de Laurens : Mr François ANGLADE.

Les nouveaux T-shirts, les porte-clés et tasses d'AHI, les décorations artisanales d'Eliane Fernandez sont mis à disposition des adhérents.

Vous pourrez retrouver toutes les informations sur le site d'A.H.I : www.assistancehumanitaire.org et sur la page Facebook chaque samedi à 11h sur @AssistanceHumanitaireInternationale-AHI

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h35.

Un verre de l'amitié, généreusement offert par le C.A., est proposé à l'ensemble des membres d'A.H.I présents. Le présent procès-verbal a été dressé et signé par le président et la secrétaire nommée pour cette séance.



Le président de séance
Christian DELAGRANGE

La secrétaire de séance
Mélissa VANWANGHE